

Formulaire d'échange des CESU en voie de péremption

CONDITIONS D'ÉCHANGE

- Dès que vos CESU arrivent en fin de validité : vous avez jusqu'au **15 février 2016 (cachet de la poste faisant foi)** pour retourner vos CESU afin qu'ils soient traités, annulés et reproduits au nouveau millésime.
- **Toute demande effectuée après cette date ne sera pas prise en compte.**
- Les Chèques Domicile CESU sont à **retourner impérativement en courrier R.A.R** dans une enveloppe sécurisée, type enveloppe compensée ou kraft renforcée.
- Tout envoi non-parvenu ne pourra engager la responsabilité de CHEQUE DOMICILE.
- Les nouveaux titres seront adressés à votre domicile début Mars ; les frais de remplacement sont à la charge de l'INPES.

Ce formulaire est à retourner dûment complété et accompagné impérativement de vos titres à :

**CTVADOM
Parc des Terres Rouges - BP 80078
51 203 EPERNAY**

AVANT LE 15 FEVRIER 2016

COORDONNEES DU BENEFICIAIRE

Civilité : Madame

Monsieur

Nom :

Prénom :

Date de naissance : __/__/__

Adresse :

Adresse 2 :

Code postal : Ville :

Tél :

N° des CESU retournés : du au.....

du au.....

du au.....

Année du millésime échangé : 20.....

Nombre de titres de 15 € =

Nombre de titres de 5 € =

Montant total retourné : €

Je demande la reproduction de mes titres périmés au nouveau millésime.

J'ai bien pris connaissance des conditions d'échanges ci-dessus.

Date : __/__/__

Signature du bénéficiaire :